

PRIX : 3000 FG

Le Démocrate

N° 1096 DU MARDI 2 NOVEMBRE 2021 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS



P.2

Colonel Mamadi Doumbouya, chef suprême des armées

«Nous devons maintenant veiller au respect de notre parole de soldats...»

Gouvernement Béavogui

Sept nouveaux ministres font leur entrée

P.3

Libération d'Alpha Condé, durée de la transition

Voici ce qu'en dit la mission de la CEDEAO à Conakry

P.3



P.7

Mamadou Sylla

«On est inquiet de la manière dont la transition est gérée»

COLONEL MAMADI DOUMBOUYA, CHEF SUPRÊME DES ARMÉES

« Nous devons maintenant veiller au respect de notre parole de soldats... » (Discours intégral)

Dans un discours à la veille de célébration du 63^{ème} anniversaire de la création de l'armée guinéenne, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya rappelle la bravoure de la grande muette. Du 1^{er} novembre 1958 à nos jours, le chef suprême des armées salue l'esprit républicain et panafricain qui a prévalu au sein de l'armée guinéenne. Par ailleurs, le nouvel homme fort du pays annonce que près de mille militaires vont jouir de leurs droits à une retraite méritée.

CI-DESSOUS L'INTÉGRALITÉ DU DISCOURS...

Guinéennes et Guinéens,

Le 1er novembre 1958, les pères fondateurs de la République de Guinée ont créé l'Armée Guinéenne, dans le but de défendre l'intégrité du territoire et de consolider la souveraineté de la jeune Nation proclamée un mois plus tôt, le 02 octobre.

On se rappelle, avec gratitude, que d'illustres patriotes tels que le Général Noumandian KEITA, le Général Lansana CONTE, le Colonel Louis Lamine DIALLO, le Colonel Kaman DIABY et bien d'autres avaient aussitôt renoncé dignement à tous les privilèges de l'armée coloniale, pour se mettre au service de leur Patrie.

Ainsi, les Forces Armées guinéennes ont non seulement protégé la souveraineté de la jeune république de Guinée mais



elles ont aussi participé activement à la lutte de libération du continent en Angola, au Congo, au Mozambique et en Guinée Bissau.

L'armée guinéenne, fidèle à la vocation panafricaniste de la Guinée, a également consenti d'énormes sacrifices au Libéria et en Sierra-Leone pour contribuer au retour de la paix et de la quiétude dans ces deux pays frères.

Des générations entières de Guinéens ont embrassé le difficile métier des armes pour servir la nation, avec bravoure et honneur, tout en écrivant en lettres d'or les belles pages de cette Armée

aux hauts faits d'armes reconnus dans toute l'Afrique.

Cette glorieuse Armée Guinéenne, dont nous sommes si fiers, fête le 63^{ème} anniversaire de sa création ce 1er novembre 2021.

Je voudrais dès ici, m'incliner pieusement devant la mémoire des vaillants pionniers et tous les martyrs tombés sur le champ d'honneur, en défendant le drapeau national sur les différents théâtres d'opérations.

Je rends également un hommage mérité à toutes les filles et à tous les fils de la

Guinée qui ont servi et continuent de servir cette institution avec loyauté et dévouement.

Tous, ils ont éternellement droit à la reconnaissance et à l'honneur de la République que je renouvelle ici, au nom du Peuple, en cette occasion solennelle de commémoration.

Officiers, sous-officiers, militaires du rang,

Nous fêtons cet anniversaire dans un contexte marqué par l'engagement que nous avons pris devant le Peuple le 5 septembre dernier : celui d'imprimer une nouvelle dynamique à la marche historique de notre cher pays.

Nous sommes suffisamment revenus sur les raisons qui ont amené l'Armée à prendre ses responsabilités devant l'histoire, en mettant un terme à la situation qui prévalait au sommet de l'Etat.

Nous devons maintenant veiller au respect de notre parole de soldats, à savoir : rassembler et réconcilier tous les Guinéens, refonder l'Etat et l'administration, lutter contre la corruption et les travers qui ont compromis le développement du pays.

Un chantier dont la réalisation nous permettra de créer les nouvelles bases d'un décollage socio-économique accéléré à la dimension du rêve des pères

de l'indépendance guinéenne.

L'avènement de cette nouvelle ère d'espérance pour notre pays, portée par le Comité National du Rassemblement pour le Développement, nous oblige à plus d'abnégation au travail car la réussite de cette transition repose en grande partie sur nos épaules de soldats.

En adressant mes vives félicitations à l'ensemble des Forces de Défense et de sécurité pour l'esprit de corps et de discipline qui a caractérisé ce tournant décisif, j'exhorte tout un chacun au sursaut patriotique dans l'accomplissement de nos tâches respectives.

Nous devons avoir constamment à l'esprit que nous avons l'obligation de défendre non seulement l'intégrité du territoire mais aussi d'assurer la sécurité des populations. A ce titre, j'invite tout un chacun à adopter un comportement exemplaire en tous lieux et en tous temps.

C'est pourquoi, j'ai déjà procédé à des changements importants au Ministère de la Défense Nationale et à la tête des différents organismes de commandement des forces armées.

Ces mesures contribueront non seulement à qualifier davantage notre outil de défense, mais aussi à (Suite à la page 4)

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratoma
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadjo DIALLO: 624 37 26
68 Email: dialloamsadjo@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadjo DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

P.A.O

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail madalga1@gmail.com

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression : SPIC/Imprimerie

Warh Business Groupe

Lisez le journal numérique sur le site
www.kefinafasso.com

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

LIBÉRATION D'ALPHA CONDÉ, DURÉE DE LA TRANSITION

Voici ce qu'en dit la mission de la CEDEAO à Conakry

La mission de la commission de la CEDEAO conduite par Jean-Claude Kassi Brou, a animé une conférence de presse dans la soirée de ce vendredi dans un complexe hôtelier de Conakry.

Au cours de cette mission, la délégation a été introduite auprès des autorités par le ministre des Affaires étrangères, Morisanda Kouyaté.

Ladite conférence a donné l'occasion aux journalistes de poser des questions, notamment celles relatives à la libération de l'ancien président Alpha Condé et à la durée de la transition.

À la première, Jean-Claude Kassi Brou a répondu: « vous savez après les événements du 5 septembre, il y a eu tout de suite après, un sommet extraordinaire qui a eu lieu le 8 septembre sur la situation en Guinée. C'était une mission de haut niveau conduite par la ministre des Affaires étrangères du Ghana, qui est présidente du conseil des ministres. Lors de cette visite, qui a eu lieu le 10 septembre, on a rencontré le président Alpha Condé. Et lorsque les chefs d'Etats sont venus, le président en exercice lui-même ainsi que le président de la Côte d'Ivoire avaient rencontré l'ancien président. Je crois que ces questions ont fait l'objet d'échanges et les autorités guinéennes communiqueront de manière plus détaillée et plus précise sur ces questions-là ».

Avant de rappeler sur le deuxième sujet, que la CEDEAO « a indiqué que cette transition devait avoir une limite de 6 mois. Évidemment chaque cas est

spécifique. C'est la décision qui avait été prise par les chefs d'Etats. La décision a été déjà communiqué aux autorités par le président en exercice lui-même. Mais nous sommes venus également comme je l'ai dit, dans le cadre de la mise en œuvre de ces décisions. Voir avec les autorités quelles sont les prochaines étapes. Ce sont des questions que nous allons continuer à évoquer. La charte de la transition a laissé ce point à être levé par des concertations ; c'est ce qui est écrit dans la charte. Il va y avoir des consultations à l'interne. Nous restons à l'écoute. Comme je le dis, nous étions dans une dynamique d'accompagner ce processus ».

In guinee7.com

GOVERNEMENT BÉAVOGUI

Sept nouveaux ministres font leur entrée

Le chef de l'Etat, colonel Mamadi Doumbouya continue de meubler le gouvernement Béavogui.

Le mercredi 27 octobre dernier, quatre nouveaux ministres ont été nommés. Il s'agit de :

Alpha Bacar Barry, au poste de ministre de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle ;

Guillaume Hawing, qui prend les rênes du ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et l'Alphabétisation ;

Mory Condé, au département du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation ;

Bernard Gomou, qui prend les charges du ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME.

Le vendredi 29 octobre, le colonel Mamadi Doumbouya, sous proposition du Premier ministre, a dévoilé les noms de trois nouveaux ministres.



Selon les décrets lus par le ministre Secrétaire général à la présidence :

Moussa Cissé, ministre du Budget.

Mamoudou Nagnalen Barry est nommé ministre de l'Agriculture et de l'Elevage ;

Au moment où nous mettons sous presse, ces derniers décrets totalisent à 19 les membres du gouvernement sur les 27 départements annoncés.

Lanciné Condé, ministre des Finances et du Plan.

Sadjo Diallo

COUR D'APPEL DE CONAKRY

Ousmane Gnelloye condamné à 2 ans de prison ferme

Le verdict tant attendu est tombé ce jeudi, 28 octobre 2021, à la cour d'Appel de Conakry. Ousmane Gnelloye Diallo a été condamné en appel à 2 ans de prison ferme et une interdiction d'utiliser les réseaux pendant 5 ans.



Celui qui se faisait appeler ministre de la Défense nationale d'Alpha Condé sur Facebook et militant du RPG arc-en-ciel, ancien parti au pouvoir, est poursuivi pour des faits d'injures publiques et de menaces de mort à la requête de Kadiatou Biro Diallo (DK), fille de l'ancien président de l'Assemblée nationale.

Pour rappel, Gnelloye avait été condamné en première instance à 5 ans de prison ferme et au paiement de 2 millions d'amende, par le TPI de Dixinn. Le juge dudit tribunal avait ordonné également l'interdiction de certains droits civiques à celui qui se faisait appeler le « ministre de la Défense du président Alpha Condé sur

Facebook ». Il s'agit entre autres : l'interdiction d'être hébergé sur les réseaux sociaux, l'interdiction d'être nommé à un poste administratif, l'interdiction d'être désigné dans une délégation pour représenter la Guinée dans un autre pays.

Malgré cette condamnation et le mandat d'arrêt qui avait été lancé contre lui, ce jeune militant de l'ancien parti au pouvoir, avait échappé à la justice.

C'est le 28 septembre 2021, alors qu'il s'apprêtait à sortir du pays qu'Ousmane Gnelloye a été arrêté à l'aéroport international de Conakry-Gbessia et puis conduit à la maison centrale de Conakry.

Amadou Tidiane Diallo

Le Démocrate

*Votre
hebdomadaire
de tous
les mardis*

COLONEL MAMADI DOUMBOUYA, CHEF SUPRÊME DES ARMÉES

« Nous devons maintenant veiller au respect de notre parole de soldats... » (Discours intégral)

accompagner la transition politique en cours.

Officiers, sous-officiers, militaires du rang,

Dans le cadre de l'amélioration progressive des conditions de vie et de travail des militaires, je veillerai personnellement à la mise en œuvre prochaine d'une Loi de Programmation Militaire adaptée aux besoins de nos armées. Le Gouvernement s'emploiera à la mobilisation des ressources y afférentes.

Aussi, je tiens à ce qu'il y ait la transparence totale dans la gestion des moyens alloués à la troupe, à travers notamment la publication des bordereaux mensuels d'alimentation dans toutes les unités. Les vertus d'intégrité et de loyauté doivent désormais guider toutes les actions du commandement.

Il faut comprendre que les subordonnés qui ne sont pas bien traités par la hiérarchie sont généralement enclins à défier l'autorité. J'instruis les responsables à tous les niveaux à mettre un point d'honneur à bien gérer les ressources disponibles.

J'ai la ferme conviction que la modernisation de l'armée guinéenne passe nécessairement par l'adaptation de nos moyens de défense aux défis sécuritaires du moment. Ainsi, aucun sacrifice ne sera de trop pour doter nos Forces Armées des capacités opérationnelles leur permettant de remplir correctement leurs missions.

C'est le lieu de remercier tous nos partenaires auxquels je témoigne toute ma

reconnaissance pour leur soutien.

Bâtir une armée moderne passe aussi nécessairement par le respect des droits des personnels des Forces de défense et de sécurité, y compris celui de bénéficier d'une retraite digne, qui ne doit en aucun cas être considérée comme une punition. C'est un droit.

Ainsi, après avoir servi loyalement la Guinée, près de mille militaires vont jouir de leurs droits à une retraite méritée, à partir de ce 1er novembre.

Tous bénéficieront de toute mon attention et de tout mon accompagnement. Ils quittent l'armée avec tous les honneurs. Nous ne les oublierons pas, car la relève qu'ils ont formée avec brio des années durant, leur sera reconnaissante à jamais.

Je profite de cette occasion solennelle pour féliciter le bataillon Gangan 6 qui rentre d'une mission réussie au Mali et adresser mes encouragements ainsi que mes vœux de succès aux soldats du bataillon Gangan 7, en phase de déploiement à Kidal, aux côtés de nos frères maliens.

Quant aux Forces de Défense et de Sécurité impliquées dans le processus de développement socio-économique du pays, elles sont appelées à améliorer leurs prestations afin de donner

au concept Armée-Nation un contenu réel, au-delà des discours.

En ces instants de commémoration, au moment où on s'apprête à partager les repas de corps dans les différentes casernes et garnisons du pays, nos pensées vont tout naturellement à l'endroit de nos compagnons d'arme hospitalisés comme le Colonel Fakémo OULARE, l'Adjudant-chef Fara KAGBADOUNO, et tous les autres que je n'ai pas cité ici ainsi qu'à ceux qui sont en convalescence à la maison tels que les 2èmes Classes Toya KEITA, Mory DOUMBOUYA... Je formule pour eux tous mes vœux ardents de prompt rétablissement.

Je pense également à tous les soldats déployés pour sécuriser notre pays le long des frontières, par exemple le Sergent Alexis KPOULOMOU à Niafou, le 2ème Classe Diakariou DIALLO à Kandiafra, le 2ème Classe Amadou DIANE à Koundou ou encore au 2ème Classe Seydouba SOUMAH à Thuo et bien d'autres...

Pour terminer, je souhaite à toutes et à tous un très bon et joyeux anniversaire.

Vive l'Armée Guinéenne, notre fierté !

Vive le CNRD !

Vive la République !

Que Dieu bénisse la Guinée et les Guinéens !

Je vous remercie !

AFFAIRE BELINDA/ROBERT SARAH

« Aujourd'hui le plus important c'est que M. Roby réponde de ses actes », dixit Me

Amadou DS Bah

Me Amadou DS Bah avocat de la demoiselle Bélinda a été joint au téléphone par nos confrères de FIM FM, le lundi, 25 octobre 2021. Dans cet entretien il a abordé l'affaire qui oppose sa cliente au journaliste chroniqueur Robert Sarah (Robbie). Selon lui les enquêtes sont terminées, le dossier a été transmis à qui de droit pour l'ouverture prochaine d'un procès. A en croire Me Amadou DS Bah M. Sarah risque 5 ans de prisons voire plus si la charge retenue contre lui son confirmé par le tribunal. Lisez !

Bonjour Me Amadou DS Bah, avant qu'on entre en détail à quel niveau se situe actuellement l'affaire, rappez nous les faits tels que décrits par votre cliente ?

Elle était allée chez Robbie sur invitation ; malheureusement il y a eu incompréhension, d'après ce qu'elle m'a expliqué, il a abusé d'elle parce qu'elle avait refusé ses avances. Finalement elle a déposé une plainte. Elle a estimé que son honneur avait été souillé et la procédure a suivi son cours au niveau du juge d'instruction qui a achevé l'instruction par le renvoi de Monsieur Robbie devant le tribunal criminel.

Parlez-nous de la procédure d'instruction. Comment s'est-elle déroulée, qu'est-ce qui a motivé surtout le renvoi de l'affaire devant le tribunal criminel ?

Cette affaire est pendante devant le cabinet d'instruction il y a plusieurs mois. Et les accusations portées sur Robert Sarah ont été retenues par le juge d'instruction qui a estimé que les charges sont tellement graves et précises, qu'il fallait quand même que Monsieur Roby réponde de ses actes. Raison pour laquelle, il a pris une ordonnance. C'est une décision qui consiste à dire que les actes qui sont articulés contre lui sont réels et qu'il faut qu'il passe devant le tribunal... pour que les magistrats évaluent. Est-ce que les faits sont avérés ou pas ? Le plus important c'est qu'aujourd'hui, il doit répondre à ses actes maintenant c'est le tribunal criminel qui déterminera s'il est coupable ou pas ?

Est-ce que ça veut dire que le juge d'instruction a fini par



être convaincu de la version de Bilinda ?

En ce qui nous concerne, nous croyons à la version de mademoiselle Bilinda qui n'avait aucune raison de l'accuser et nous l'avons articulé à plusieurs reprises nous l'avons réitéré et heureusement aujourd'hui le juge nous a suivi, il revient maintenant au tribunal criminel de décider en dernier ressort. En tout cas pour ce qui est du dernier jugement en première instance pour voir si les faits sont constitutifs pour viol, en ce moment, il sera condamné dans le cas contraire le tribunal criminel décidera...

Pour l'instant le dossier n'est pas programmé, le procès pourrait donner raison à votre cliente comme il (Robbie) pourrait être disculpé de la mise en cause. Et donc pour laver son honneur quelles seront vos prochaines démarches ?

Nous veillerons à ce que le dossier ne traîne pas parce que nous prendrons les prochains jours langue avec le procureur pour qu'il diligente parce qu'en réalité c'est son rôle de diligenter afin que le dossier soit programmé. Donc nous

(Suite à la page 5)

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

CHEZ AFRICANEWS

Cellou fait part de ses « petits désaccords » avec le CNRD

Cellou Dalein Diallo, leader de l'UFDG, a accordé une interview à nos confrères d'Africanews. Lire ci-dessous l'interview.



Nathalie Wakam : *Commençons par la situation au Soudan. Une transition a été mise en place il y a quelques mois ; et puis tout s'arrête avec un putsch. Que vous inspirent ces derniers développements au Soudan ?*

Cellou Dalein Diallo : « Ces changements sont à déplorer car à l'issue de la chute d'Omar el-Bechir, un consensus s'est dégagé pour associer militaires et civils pour la conduite de cette transition. Je pense qu'on assiste à un recul par rapport à la démocratie ».

Revenons à la Guinée. Nous savons que quand les militaires ont décidé de mettre fin au régime du président Condé, vous aviez accueilli plutôt favorablement cette intervention. Êtes toujours dans le même état d'esprit ?

Cellou Dalein Diallo : « L'arrivée de l'armée est pour nous une source de soulagement et de libération pour le peuple. Dès lors que cette armée-là a annoncé sa volonté d'organiser le retour à l'ordre constitutionnel par des élections inclusives, libres et transparentes. Ma position reste identique. Je soutiens cette intervention de l'armée pour arrêter la descente aux enfers et j'encourage aussi les partenaires de la Guinée à accompagner le gouvernement de transition

dans l'organisation de ce retour à l'ordre constitutionnel ».

Au Mali, il existe un débat sur la durée de la transition et la tenue urgente des prochaines élections. On s'emballe percevoir une résistance pour faire les choses au bon rythme. C'est une

exigence que vous vous pourriez avoir pour la Guinée ?

Cellou Dalein Diallo : « Le rôle de toute transition est d'organiser le retour à l'ordre constitutionnel par la mise en place d'institutions légitimes capables d'engager les réformes profondes pour s'attaquer au fléau qui mine la société guinéenne et le fonctionnement des institutions. Ceci dit, la CEDEAO avait demandé six mois.

Cela nous a paru très court compte tenu de notre expérience d'une non-participation à une précédente transition et à l'organisation de plusieurs élections. On a estimé que 15 mois étaient suffisants pour organiser des élections et sortir de cette période d'exception ».

Ce processus de transition est en train d'être mis en place. Certains interrogent la stratégie du colonel.

Cellou Dalein Diallo : Il faut d'abord dire que le colonel avait pris l'initiative de demander aux partis politiques de lui faire des propositions sur les termes de cette transition. Le délai, les institutions, ont modifié tout ça. On a fait cet exercice et on a déposé des mémoires.

La Charte, elle, est acceptable et elle est relativement bonne. Il n'y a

pas de problème, même si le nombre de sièges attribués aux partis politiques nous paraît un peu faible puisqu'il y en a 15 sur 80. Mais ce qu'on a déploré un peu, c'est le fait qu'il n'y ait pas eu de dialogue avec le CNRD, aussi bien sur la durée de la transition que sur les organes de la transition, le cadre législatif et réglementaire des prochaines élections, etc. Mais jusqu'à présent, je crois qu'il n'y a pas de problème particulier.

Nathalie Wakam : *Quelle va être la recette pour une transition réussie ?*

Cellou Dalein Diallo : En ce qui concerne l'UFDG et l'ANAD, nous avons estimé qu'il était plus judicieux de remettre en face la constitution de 2010.

Donc, on pourrait la réviser et la soumettre justement au référendum pour qu'elle soit validée. Pour nous, c'est important. Il y a un code électoral que peut-être, il faut revoir. Mais le problème de la Guinée, la délinquance électorale, ne se traduit pas simplement à travers les textes, mais aussi dans l'application.

Dès lors que le président a été déchu, cela a inféodé la justice, et même la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ainsi que la Cour constitutionnelle. Ces institutions ne pouvaient proclamer que les résultats voulus par M. Alpha Condé.

Vous venez de faire référence au président Alpha Condé ? À votre avis, quel est le sort qui doit lui être réservé ?

Cellou Dalein Diallo : Je me réjouis d'abord de constater que monsieur Alpha Condé bénéficie d'un traitement digne et qu'il est suivi par son médecin. Il est bien traité. Bon, maintenant, est ce qu'il doit répondre de ses actes ? Je laisse pour l'instant le soin à la transition d'apprécier et de prendre les décisions qui conviennent.

AFFAIRE BELINDA/ROBERT SARAH

«Aujourd'hui le plus important c'est que M. Roby réponde de ses actes », dixit Me

Amadou DS Bah

prendrons contact avec lui afin que des diligences soient accomplies le plutôt que possible parce qu'il y a plusieurs mois que cette affaire s'est produite. Aujourd'hui nous sommes en attente de justice ; évidemment c'est un processus long parce qu'il fallait procéder à l'enquête préliminaire qui a été effectué. Je pense que dans les prochaines semaines, le procureur fera ce qu'il faut pour que le dossier soit programmé le plutôt que possible devant le tribunal criminel pour que maintenant qu'on sache si les charges retenues contre lui seront confirmées.

Dites-nous Maître, quels sont les charges retenues contre lui dans l'ordonnance de renvoi et quelles sont les peines encourues ?

Il est poursuivi pour viol c'est de ce chef qu'il a été renvoyé devant le tribunal criminel dont il encoure au minimum une peine de cinq ans et nous sommes en matière criminelle, ça peut aller jusqu'à 20 ans et même jusqu'à 30 ans de prison.

Cette affaire est l'objet de beaucoup d'interprétations notamment sur les réseaux sociaux quel est l'état aujourd'hui de votre cliente ?

Elle est d'abord soulagée d'apprendre que son présumé violeur va être jugé, ça déjà, c'est très reconfortant à son niveau. C'est vrai qu'à un moment donné, elle était déprimée, elle a même suivie de séance de psychologie ; mais elle reste déterminée à faire valoir son droit puisqu'il est question quand même de son honneur qui a été souillé. Aujourd'hui la détermination est totale à son niveau. Ce qui est important dans cette procédure. Vous savez que l'ennemi du viol, c'est le silence. Elle a brisé le silence. Elle est allée vers les

autorités judiciaires pour que justice soit rendue. Aujourd'hui elle est déterminée de poursuivre l'action même si à un moment donné, on l'avait jeté en pâture dans les réseaux sociaux. Le plus important ce n'est pas le tribunal des réseaux sociaux qui compte, le plus important c'est le tribunal judiciaire qui compte. Donc aujourd'hui, nous sommes très heureux de savoir que prochainement M. Roby sera jugé.

Vous êtes confiant de la suite du procès en faveur de votre cliente ?

On est confiant parce que les faits pour nous sont avérés. Encore une fois elle n'avait aucune raison d'accuser Robert Sarah. Si elle s'est déplacée de chez elle de Boké jusqu'à Conakry, c'est qu'elle avait une relation avec M. Robbie même si cette relation n'a pas fonctionné, le fait qu'elle soit venue chez lui ne signifie pas qu'il avait le droit d'abuser d'elle. Ce n'est pas parce que quelqu'un vient chez vous que vous avez le droit de l'obliger de coucher avec vous.

(...) La plupart des personnes qui ont dénigré Belinda ont argué comme élément central, le fait qu'elle se soit volontairement rendue chez Roby. Ce n'est pas une raison, même si c'est une prostituée, ce qui n'est pas le cas. Elle avait droit à certain égal parce qu'elle est une personne humaine. Il n'a pas le droit d'abuser d'elle, d'utiliser sa position sociale et professionnelle pour intimider au point de vouloir même la tuée parce que les faits sont graves.

On a porté plainte pour tous ces chefs, mais le juge d'instruction n'a retenu que le chef de viol. Aujourd'hui le plus important c'est que M. Roby réponde de ses actes.

Transcrit par
Alpha Amadou Diallo

AFFAIRE ELHADJ DOURA

Un bouvier de Koumbia à la barre !

Son nom est Oury Diallo, bouvier de profession à Koumbia. Il est celui que le présumé cerveau dans l'affaire d'assassinat de l'opérateur économique Elhadj Doura Diallo a envoyé acheter des boissons lors de son passage à Koumbia pour la Guinée Bissau.

Oury Diallo qui est à la Maison centrale de Conakry depuis 2018 est poursuivi pour complicité et association de malfaiteurs dans le kidnapping et assassinat du vieux Doura décédé en mars 2018, à Mafreinyah, dans les mains de ses ravisseurs.

A la barre ce matin, ce jeune bouvier qui est à sa toute 1^{ère} venue à Conakry, a rejeté les faits qui lui sont reprochés. Néanmoins, il reconnaît avoir vu une seule fois le présumé cerveau dans l'affaire du vieux Doura, Elhadj Mamadou Diallo dans un café à Koumbia.

« C'est un jour, je suis venu dans un café. J'ai salué le gérant du café, et Elhadj Mamadou assis à côté m'a appelé d'aller acheter des jus pour lui. Au retour, il m'a offert



35000 fg et il a pris mon numéro. Quelques jours après, il m'a appelé, je lui ai dit que j'étais au travail et il a raccroché. C'est après ça j'ai été arrêté par les gendarmes qui m'ont dit que je communique avec quelqu'un qu'ils recherchent. Ils m'ont montré la photo Elhadj Mamadou Diallo que j'ai tout de suite reconnu. Et les gendarmes m'ont demandé de les aider à le retrouver. Je leur ai dit que ce n'est pas possible parce que je ne connais pas où Elhadj Mamadou se trouve. Les gendarmes m'ont torturé, et ils m'ont envoyé à Gaoual. De là-bas, ils m'ont dit qu'ils

vont me déférer à Conakry. Je leur ai dit de ne pas le faire parce que je ne connais pas Conakry et je ne suis jamais venu. Donc, c'est comme ça qu'on m'a envoyé ici. »

A en croire la partie civile représentée Gabriel Faya Kamano, ce jeune bouvier est celui qui a également facilité la sortie d'Elhadj Mamadou Diallo de Koumbia pour la Guinée Bissau.

Une accusation qui a été rejetée par le présumé cerveau dans l'affaire du vieux Doura, qui a déclaré que celui l'a aidé à rejoindre la Guinée Bissau est un natif du pays. Mais que ce dernier vit à Koumbia, tout en rappelant que le bouvier ne connaît rien dans le kidnapping et assassinat du vieux Doura. Pour la défense représentée par Me Abou Camara, le fait pour le bouvier d'acheter des jus pour Elhadj Mamadou Diallo ne fait pas de lui un criminel.

Au moment où nous mettions cet article en ligne, c'est un autre accusé qui était à la barre.

Elisa Camara

FODÉ BANGOURA À PROPOS DU MEETING GÉANT DU PUP

« On a cherché des pièces partout pour remettre à neuf le train »



son siège au quartier Cameroun.

Pour l'actuel président de l'ancien parti au pouvoir, Fodé Bangoura, pour y arriver, il a fallu chercher des pièces partout pour remettre à neuf le train qui prendra tous les « passagers » de la Guinée.

« Après la disparition du père fondateur du PUP, le train a été immobilisé pour des raisons conjoncturelles.

Les héritiers que nous sommes, conscients de la valeur qu'il nous a laissées, on a cherché des pièces partout pour remettre à neuf le train. Ce train n'est autre que le parti de l'unité et du progrès qui va prendre les passagers de la

forêt, en passant par la haute Guinée, la moyenne Guinée jusqu'à l'océan Atlantique. Cela sans distinction, sans appartenance politique régionale. Il fallait prouver aux guinéens que ce parti vit. Nous sommes de l'héritage que nous a légués notre fondateur, nous avons confiance aux héritiers et actuellement il n'y a ni mouvance, ni opposition, nous sommes tous sur la même ligne de départ », a-t-il lancé, ce lundi 1er novembre.

A noter que le parti de l'unité et du progrès (PUP) ménage sa monture dans un contexte de transition qui pourrait redistribuer les « cartes » du pouvoir.

Saidou Barry

UNIVERSITÉ DE SONFONIA

L'interdiction de tenues indécentes mise en application

Comme annoncé, les cours ont officiellement repris dans les universités publiques et privées guinéennes ce lundi 1er Novembre 2021 au compte de l'année universitaire 2021 – 2022.



A l'université Général Lansana Conté de Sonfonia (UGLS), certains étudiants, encadreurs et responsables ont rallié les amphithéâtres très tôt ce matin. Et conformément à une décision de l'Université qui circulait sur les réseaux sociaux ces derniers jours, le contrôle était strict à l'entrée de l'Université notamment sur les styles vestimentaires et capillaires des étudiants. Les tenues indécentes et certaines coiffures sont interdites cette année.

Ce lundi 1er novembre, à l'occasion de la rentrée universitaire, des étudiants et visiteurs ont été recalés à l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia pour port de tenues indécentes ou à cause de leurs coiffures.

« Vous savez à l'université, le conseil est souverain. Donc, la décision n'était pas encore totalement validée par le conseil de l'université parce que pour ces genres de décision, il faut qu'elles soient partagées par les responsables d'abord. Parce que l'exemple vient d'en haut et l'imitation en bas. Il faudrait d'abord que les enseignants acceptent cette décision et adhèrent à la réforme. Donc, hier il y a eu un

conseil d'urgence pour dire que oui ce qui a été validé par le conseil d'université sera effectif et la volonté a été partagée par tout le monde. C'est une ancienne volonté mais je crois qu'il y avait quand même des petites contestations à l'interne. Par ce que si vous voulez mettre en œuvre une décision en avant, il faut beaucoup communiquer, il faut passer par l'adhésion des responsables eux à l'intérieur de l'université et c'est ce qui fut fait cette année », a expliqué Sory Sidibé, le secrétaire général de l'Université Général Lansana Conté de Sonfonia.

Djena Maïga étudiante en L2 lettres modernes salut cette décision : « J'estime que c'est une belle décision parce qu'on ne peut pas s'habiller n'importe comment pour venir à l'université. A l'université, il faut porter des habits qui sont dignes de nom qui peuvent refléter une bonne image »

Cependant, pour les étudiants réfractaires, les responsables de l'université Général Lansana Conté ne comptent pas passer par la méthode forte mais plutôt par la sensibilisation afin de les faire adhérer à la décision.

Mediaguinee.com

MAMADOU SYLLA

« On est inquiet de la manière dont la transition est gérée »

Même s'il a salué la prise du pouvoir par le CNRD, le président du parti Union Démocratique de Guinée dit être inquiet de la façon dont la junte gère la transition.



Dans un entretien qu'il a accordé à la rédaction de mosaïqueguinee.com, l'homme d'affaires devenu leader politique, Mamadou Sylla dénonce la gestion qu'il juge solitaire du pouvoir par les militaires qui ne consulterait plus personne, notamment les acteurs politiques, pour mener à bien la transition.

« On trouve quand même qu'on ne nous prend pas trop en considération. Les mémos ont été déposés, on ne nous a pas fait signe, on ne nous consulte pas, même l'accusé de réception de nos mémos ne nous sont pas revenu. Je crois que ce n'est

pas bon de s'enfermer dans la gestion du pays, si on veut bien faire. Si tout le monde n'est pas consulté pour donner son avis, c'est compliqué. On estime que nous les partis politiques de l'opposition, devrions avoir beaucoup de représentants au sein du CNT, parce qu'en cas d'élections, c'est nous qui allons compétir. Mais si nous les partis politiques qui sont

agréés et avions l'habitude de l'arène politique, ne sommes pas pris en compte, ça nous inquiète vraiment.

On est inquiet de la manière dont la transition est gérée. Parce qu'aujourd'hui, les partis politiques ne sont pas consultés, ne sont pas pris en compte. Depuis près de deux mois, les acteurs principaux dont nous sommes, ne sommes pas associés alors que les élections en Guinée, c'est seulement les partis politiques qui sont concernés », a-t-il fait remarquer dans cet entretien.

Mosaïqueguinee.com

MILITAIRES ACCUSÉS DE VOL

Me David Béavogui apporte des précisions sur le cas de l'adjudant-chef Jacques Zackama

Alors que plusieurs hommes en uniforme ont été présentés à la presse par le Haut Commandement de la Gendarmerie nationale ces derniers jours pour une histoire de vol d'argent, Me David Béavogui, avocat à la Cour, a évoqué ce lundi 1er novembre le cas particulier de l'Adjudant-chef Jacques Zackama Koivogui, OPJ, technicien en identification criminelle.

Pour cet avocat, l'adjudant-chef Jacques Zackama n'a rien à se reprocher dans cette affaire.

« Il a été constaté le 8 septembre 2021 au pont 08 novembre dans la voiture d'une dame un sac et une valise remplie d'argent. Alors, deux éléments des forces spéciales ont interpellé la dame et l'ont conduit au chapiteau du palais du peuple où il y avait le siège de la présidence. Jacques n'était pas au pont 08 novembre, mais en sa qualité d'officier de police judiciaire de la Gendarmerie, il a été instruit d'auditionner la dame, de faire un procès-verbal, il a fait l'inventaire du montant, ils ont compté ensemble, il a dressé un procès-verbal signé de cette dame et de son enfant. Alors les 2 soldats deuxième classe en l'occurrence Djibril Daffé et Abdoul Salam Faro étaient agités, ils l'empêchaient même de faire le procès-verbal, car pour eux, cette saisie ne devrait pas faire objet de procès-verbal, ils devaient se partager l'argent. Jacques a dit non, j'ai été instruit, laissez-moi faire mon travail et je rends compte à la hiérarchie. Il l'a fait, il a rendu

compte et a expliqué que les éléments des forces spéciales qui ont interpellé la dame ne voulaient pas qu'il garde l'argent alors on lui a dit de les laisser garder l'argent et lui il a gardé son procès-verbal et a demandé aux deux autres agents de veiller sur l'argent mais il faudrait qu'on mette l'argent dans la voiture de la dame et qu'on l'immobilise jusqu'à la fin de l'heure, chose que les autres n'ont pas accepté », a indiqué Me Béavogui, tout en précisant qu'au retour de son client qui était allé rendre compte au colonel, ce dernier a trouvé que les jeunes se sont enfuis avec l'argent.

« A son retour, trois autres éléments des forces spéciales lui ont dit, mon adjudant-chef ne vous inquiétez pas, on les a vu partir, mais nous les connaissons allons chez le colonel. Ils sont allés devant le président, le colonel Mamadi Doumbouya, qui a demandé à ses adjudants d'appeler les numéros de ces jeunes, a donné des instructions, les forces spéciales sont sorties et dans moins de 3 minutes, ils ont traqué les jeunes », a poursuivi l'avocat qui estime



qu'il faut une instruction sur le cas de l'officier de police judiciaire de la gendarmerie nationale.

« On va auditionner les 3 témoins qui ont vu les jeunes embarqués l'argent dans un taxi en direction de la banlieue, ça sera une zone d'ombre à éclairer et on dira si Jacques était en connivence avec ceux-ci. Celui qui a témoigné en faveur des jeunes a dit : nous sommes-là on se connaît, on est tous des forces spéciales, mais lui, je ne le connaît pas, c'est le seul gendarme parmi nous. Comment je peux témoigner en sa faveur et contre nous ? Arrêtez ça, faites sortir l'argent », a-t-il révélé devant la presse.

Al Hassan Djigué

NÉCROLOGIE

La commissaire de la HAC Djenabou Batco n'est plus ! (communiqué HAC)



Le Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) a la profondeur douleur d'annoncer au peuple de Guinée et à la presse le décès de madame Gueye Djenabou Batco Diallo, Commissaire à la HAC, Secrétaire du Collège, Rapporteuse de la Commission

Ethique, Déontologie et Mœurs.

Décès survenu ce vendredi 29 Octobre 2021 à 22 heures à l'Hôpital de l'Amitié Sino-Guinéenne de Kipé, des suites de maladie.

Qu'en soient informés son excellence monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, Colonel Mamadi Doumbouya, les

Présidents des Institutions Républicaines, le Premier Ministre, Chef de Gouvernement, la presse nationale et internationale.

Le Président de la Haute Autorité de la Communication présente ses sincères condoléances à son époux, M. Gueye, Journaliste à GuinéeNews, à la famille Diallo de Fria, aux commissaires, à l'ensemble

du personnel de la HAC, aux journalistes de la presse nationale.

Le programme des funérailles fera l'objet d'un autre communiqué.

Que l'âme de madame Guèye, Djenabou Diallo repose en paix.

Amen !

La Haute Autorité de la Communication

TRANSITION EN GUINÉE

Une opportunité pour réinventer notre communication publique

(Lucien Blémou)



qu'aujourd'hui certaines autorités considèrent que c'est un privilège qu'elles nous accordent, en nous permettant d'accéder aux informations basiques de leurs institutions.

Face à ces différents enjeux servis en entrée sur une table appétissante, sur laquelle il faut ajouter un plat de difficultés humaines facilitées par la présence d'un système et un dessert de court timing, la tâche devient immense.

Une communication humaine, transparente et pédagogique

Bien que développer le pays ne vous incombe pas pour l'heure, votre temps d'exercice en cette période de transition nécessite la mise en place d'actes marquants un début de démocratisation de la communication publique à travers notamment :

(A suivre)

Lucien Blémou,
Spécialiste de la communication
politique et publique Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Démocratiser la communication

En effet, «réinventer» est important. Ce mot comporte un sens, une vision, un objectif, celui de démocratiser la communication. Conscient que cette notion paraît encore vague pour beaucoup d'entre vous, je vous propose un procédé pour y arriver.

Figurez-vous qu'en Guinée, la RTG détient l'exclusivité de toute la communication publique.

Figurez-vous par ailleurs que nous n'avons pas encore mis en place un espace de confrontation des propositions des personnes aspirant nous diriger ;

Enfin, figurez-vous

LA PROMESSE DE NON RECYCLAGE,

Un albatros pour le colonel

(Par Kabinet Fofana)



Une cohorte d'organisations de la société civile a interpellé le colonel Doumbouya à éviter de recycler en respect à sa promesse prise le 23 septembre au palais du peuple devant des jeunes. En toile de fond, la reprise d'officiers généraux au sein du conseil supérieur de la défense nationale. Si l'annonce séduit elle reste cependant difficile à mettre en œuvre à l'effet des temporalités, nous dit Kabinet

Le 23 Septembre dans le cadre des consultations nationales, le colonel Mamadi lança aux jeunes qu'il n'y aura pas de recyclage. Enchantant discours aux allures mobilisatrices laissant ainsi depuis ce jour, à chacun et à

tous d'aller à ses commentaires. L'affirmation résonne fortement dans l'opinion publique parce qu'un tel engagement concernant essentiellement la gestion publique, place en première ligne les politiques. Pour une société si politisée, il va de soi que cela soit perçu et commenté différemment. La question cristallise tant aussi les avis parce que justement le colonel n'explique pas du tout ce qu'il entend par non recyclage. Non

seulement la sortie pose la question de savoir est-ce que le speech avait prévu cette mention ou que cela a été prononcé in situ à chaud sous l'effet de la foule. Ou tout simplement que le colonel avait bien cela à l'esprit que cela vienne donc de son fort intérieur mais que les réalités, donc les temporalités lui en prescrivent autrement. En tout cas, cela fait jaser ! D'ailleurs, faudrait-il pas comprendre par le fait que la charte exclut d'une part les anciens dignitaires du CNT et de l'autre qu'elle soit évasive sur la possibilité que d'anciens tenanciers du pouvoir déchu prennent part au gouvernement, comme une forme de tâtonnement s'expliquant non pas uniquement par une difficulté

dans l'articulation de la question sur le sort de l'ancienne équipe dirigeante, mais aussi dans la stratification et des rôles de ces acteurs. Justement sur le dernier volet, que des acteurs de la société civile estiment que le colonel s'écarte de sa promesse de non recyclage en nommant des militaires au conseil supérieur de la défense nationale, qui selon eux ont joué « un rôle politique » dans l'avènement du 3^{ème} mandat, réside dans la non explication de l'acceptation « non recyclage ».

Plus globalement, le colonel pouvait faire l'économie d'une telle annonce en ce sens qu'il n'y était pas très obligé parce qu'ayant la faveur de l'opinion. Il pouvait laisser dire cela par un autre cadre du CNRD dans un autre contexte.

Mais bon, c'est parti ! il faudra s'y faire avec en traduisant ce discours dans les faits au risque que le « non recyclage » constitue un albatros pour notre colonel qui doit répondre à l'interpellation des organisations de la société civile. D'ici là, les avantages accordés aux officiers généraux est du fait du statut particulier qui les régit.

Kabinet Fofana

SIGNES DE LA MÉNOPAUSE

Une gynécologue en parle...

Dr Dialikatou Bah, gynécologue était l'invité de nos confrères de FIM FM, le vendredi 22 octobre 2021. Dans cet entretien, elle a d'abord défini la ménopause avant d'expliquer les problèmes qui interviennent en cette période chez la femme, notamment à quel âge elle devienne ménopause et les conséquences qui en découlent.

« La ménopause est la période d'une femme où les règles de menstruation s'arrêtent définitivement. Cette période intervient généralement de 45 à 55 ans disons aux alentours de 50 ans.

Cette période de la vie de la femme n'est pas sans conséquence, dans la majorité des cas les bouffées de chaleur persisteront pendant plus d'un an, mais elles peuvent durer jusqu'à 5 à 10 ans, on peut

également citer les sueurs nocturnes, les insomnies, les douleurs articulaires et les troubles génito-urinaires (incontinence, infections urinaires, troubles sexuels). Il faut retenir qu'au tour de la ménopause de nombreuses femmes se plaignent d'une forme de lassitude physique et morale, souvent tu te sens morose, tu n'as envie de rien entreprendre.

Ça relève davantage d'une petite déprime et les hormones jouent

indéniablement un rôle dans cette légère neurasthénie. (...)

Le changement des hormones : résurgence du syndrome prémenstruel, les règles abondantes, Bouffées de chaleur, trouble d'humeur, troubles de sommeil et sueurs nocturnes. Diminution de la libido et sécheresse vaginale, la faiblesse urinaire. Elle dure environ 5 ans l'interruption définitive des règles, et peut parfois déjà donner quelques

bouffées de chaleur, de la fatigue, une irritabilité, ou des troubles de sommeil. (...)

Pendant la phase de la pré ménopause, une grossesse est toujours possible (même si les chances de tomber enceinte s'amenuisent petit à petit !). Tant que la ménopause n'est pas vraiment là, les organes reproducteurs continuent en effet, de fonctionner, et la femme continue à produire des hormones sexuelles ».

Alpha Amadou Diallo

Santé... Santé... Santé...

Le tabac, facteur de risque (moins connu) des cancers féminins

Le tabagisme est un facteur connu de risque de cancer du poumon ou de cancer de la vessie. On sait moins que le tabagisme, qu'il soit actif ou passif, augmente les risques de cancers féminins.

«Les femmes sont trop peu informées de l'impact du tabagisme actif ou passif sur leur corps», déplore le Pr Loïc Josseran, médecin, professeur de Santé Publique à l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, Président de l'ACT-Alliance contre le tabac.

Il rappelle que chaque année en France 20 000 décès de femmes sont en lien avec leur consommation de tabac. «Le tabagisme augmente notamment le risque de cancer du sein. Une femme qui fume a 21% de risque supplémentaire d'avoir un cancer du sein qu'une femme non fumeuse», indique le Pr Josseran. (1) Le tabac augmente également les risques d'autres cancers féminins tels que le cancer du col de l'utérus et des ovaires. Chez une fumeuse, le risque de développer un cancer des ovaires est multiplié par 2. En outre, «9% des cancers du col de l'utérus et 18% des cancers des ovaires et 1 cancer du sein sur 10 sont liés au



tabac», ajoute le Pr Josseran. (2)

Cancers féminins : toute consommation de tabac est à risque

Vous pensez que fumer une ou deux cigarettes par jour n'entraîne pas de sur-risque de cancers du sein des ovaires ou de l'utérus ? En fait, si. «La consommation d'une ou deux cigarettes par jour pendant 20 ans est aussi

dangereuse que la consommation d'un paquet par jour pendant un an», décrypte notre expert qui explique que la notion de durée est importante.

Comme pour tous les autres cancers liés au tabac, les cancérogènes présents dans la fumée de cigarette passent dans les cellules et interagissent avec les cellules des différents organes. Plus l'exposition est longue et plus le risque

de cancer augmente. «Les produits de tabac chauffés ne sont pas moins sans risque», précise le médecin.

Pour réduire le risque de cancer du sein, des ovaires et du col de l'utérus, pas de tabac !

L'idéal est bien sûr de ne pas commencer à fumer. Si c'est le cas, plus la consommation est courte et mieux c'est. «L'impact du

tabagisme sur le risque de cancers du sein, des ovaires ou du col de l'utérus ne diminue que progressivement après l'arrêt, ce qui doit inciter à arrêter de fumer le plus tôt possible», précise le Pr Josseran.

Pour lui, un des moments-clé dans la vie d'une femme pour arrêter le tabac est la grossesse. Pendant cette période et

bien sûr à tout moment, le mieux est d'être accompagnée par un professionnel de santé pour arrêter de fumer. Il existe également deux dispositifs d'aide à distance : le site tabac-info-service et la ligne 39 89.

Et aussi : C'est le mois sans tabac, toutes les infos pour vous inscrire.

(1) Gram IT, Little MA, Lund E, Braaten T. The fraction of breast cancer attributable to smoking: The Norwegian women and cancer study 1991-2012. Br J Cancer 115, 616-623 doi: 10.1038/bjc.2016.154

(2) Cao B, Hill C, Bonaldi C et al. Cancers attributable to tobacco smoking in France in 2015. Eur J Public Health 2018; 28: 707-12

Sources : Interview Pr Loïc Josseran, médecin, professeur de Santé Publique à l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, Président de l'ACT-Alliance contre le tabac. Olié V, Pasquereau A, Assogba FAG et al. Changes in tobacco-related morbidity and mortality in French women: worrying trends. Eur J Public Health 2020;30:380-5et Bonaldi BEH 2019.

C'est prouvé : le lait chaud aide à dormir

D'après une récente étude chinoise, le lait chaud favoriserait vraiment le sommeil, notamment grâce à un peptide particulier. Explications.

C'est «la» boisson de l'hiver par excellence : le chocolat chaud, dont il existe autant de recettes que de familles, réunit petits et grands depuis de nombreuses générations.

Bonne nouvelle : selon une récente étude conduite par la South China University of Technology (en Chine) et publiée fin septembre 2021 dans le *Journal of Agricultural and Food*

Chemistry, les boissons à base de lait chaud favoriseraient réellement le sommeil.

On savait déjà que le lait (qu'il soit chaud ou pas) contient naturellement une substance qui aide à dormir : le tryptophane. Cet acide aminé essentiel permet la synthèse d'un neuromédiateur, la sérotonine, qui est impliqué dans le sommeil et fait défaut aux insomniaques.

Une molécule qui diminue le temps d'endormissement et augmente la durée du sommeil



Mais ce n'est pas tout : selon les chercheurs chinois, le lait chaud contiendrait aussi d'autres substances (regroupées derrière l'étiquette «hydrolysate trypsique de caséine (HCT)») qui nous aideraient

à mieux dormir.

Pour vérifier leur hypothèse, les scientifiques ont travaillé avec deux groupes de souris : le premier groupe a pris chaque jour du lait chaud

tandis que le second était un groupe témoin.

Ils ont découvert qu'un peptide particulier présent dans le lait chaud (appartenant aux substances HCT et baptisé YPVEPF) diminuait le temps d'endormissement des souris du groupe 1, et augmentait d'environ 400 % la durée de leur sommeil par rapport au groupe témoin.

D'après les chercheurs, c'est lors du processus de digestion que les molécules du lait pourraient déployer leur activité favorisant le sommeil. Une bonne raison supplémentaire pour boire une tasse de chocolat chaud avant l'heure du coucher...

Topsante

Le Démocrate
Votre hebdomadaire de tous les mardis

Tribune

Pourquoi l'Afrique ne décroche pas de prix Nobel de sciences

Bien qu'elle compte plusieurs lauréats potentiels, l'Afrique est, cette année encore, totalement absente de la liste des prix Nobel scientifiques. Dans la recherche comme ailleurs, l'argent est le nerf de la guerre.

À l'exception notable de l'Égypte, qui peut se prévaloir d'un prix Nobel en chimie, et de l'Afrique du Sud qui en recense cinq en chimie, physiologie ou médecine, on ne compte en Afrique que des prix Nobel de littérature ou de la paix. À titre de comparaison, les États-Unis trustent la première place avec 296 lauréats, devant l'Allemagne et le Japon, avec respectivement 94 et 25 récompenses.

Beaucoup seraient tentés de trouver l'explication de cette piètre performance africaine dans un défaut, chez les nôtres, de « prédispositions pour les sciences » ou « d'esprit scientifique ».

Il n'en est rien : la capacité à produire de la science et à faire des découvertes ne résident pas dans une quelconque « intelligence supérieure », dans un supposé « génie », dans de prétendues « prédispositions génétiques », dans « l'esprit » ou la culture des peuples...

Tous les êtres humains, à condition d'avoir reçu l'éducation nécessaire, ont une égale capacité de ce point de vue. Les deux facteurs les plus importants contribuant à la performance dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation technologique sont le niveau de développement économique du pays – et, par conséquent, l'importance des ressources humaines et financières qui leur sont affectées –, ainsi que le nombre de scientifiques rapporté à la taille de la population générale.

Chercheurs et gros budgets

Les performances académiques ou scientifiques des différents pays ne résident pas dans des prédispositions innées supposées caractériser « l'esprit » de tel ou tel peuple. Elles résident d'abord et avant tout dans les conditions économiques, les moyens financiers et



techniques dont disposent les institutions de recherche, ainsi que la qualité de l'éducation offerte aux membres d'une société. Aujourd'hui, la recherche scientifique se fait dans des laboratoires dont le coût s'élève à des centaines, voire à des milliers de milliards de nos francs. Certains de ces laboratoires sont si onéreux que des pays pourtant très riches doivent s'associer pour les bâtir et les faire fonctionner.

Les seules recettes d'exploitation d'Harvard avoisinent 6 milliards de dollars, soit près de la moitié du PIB du Niger

Aux États-Unis, le budget d'une université, d'un centre de recherche ou même d'un petit «/ college/ » est parfois plus élevé que le PIB ou le budget annuel de certains pays de plusieurs millions d'habitants.

Par exemple, les seules recettes d'exploitation de l'université Harvard avoisinent 6 milliards de dollars, soit près de la moitié du PIB du Niger, un pays de 25 millions d'habitants. Quant au fonds de réserve de cette même université, il s'élève à 50 milliards de dollars, soit plus de onze fois le budget annuel de ce pays africain. Harvard, ce n'est pas seulement la rencontre de cerveaux exceptionnels, c'est surtout un budget inégalé.

Si certains pays moins riches font exception à la règle, comme la Hongrie et

la Pologne, qui ont décroché respectivement 11 et 8 prix Nobel en sciences, c'est parce qu'ils affectent une part relativement importante de leur budget à l'éducation, à la science et à la recherche. En 2018, la Hongrie comptait 3 238 chercheurs pour un million d'habitants et la Pologne en recensait 3 106. Des chiffres au dessus de la moyenne mondiale (1150), même s'ils n'atteignent pas les niveaux de l'Allemagne et de la France (respectivement 5 212 et 4 715). Cette année-là, l'Afrique n'enregistrait que 198 chercheurs pour un million d'habitants – même l'Afrique du Sud et l'Égypte, qui sont parmi les pays les plus avancés sur le continent, n'en avaient formé respectivement que 518 et 687.

On observe ainsi une corrélation étroite entre d'une part le niveau de richesse des pays et d'autre part la qualité de leurs publications et le rang qu'occupent leurs universités et leurs chercheurs dans les classements internationaux. L'Unesco indique par exemple que 93 % des dépenses mondiales en recherche sont imputables aux seuls pays du G20. Ils sont par conséquent ceux qui sont scientifiquement et technologiquement les plus avancés.

La probabilité pour un scientifique américain de décrocher un prix Nobel en sciences est donc infiniment

plus élevée que pour un scientifique africain.

Pas de fatalité

Seul le développement économique permet de libérer toutes les potentialités contenues dans ce que certains (surtout à droite) appellent le « génie » d'un peuple. La capacité à investir dans la recherche scientifique est proportionnelle à la capacité à produire des brevets, à faire des découvertes et à trouver des solutions innovantes aux problèmes auxquels les populations sont confrontées.

On remarque d'ailleurs qu'un très grand nombre de prix Nobel américains sont d'origine étrangère. Beaucoup d'entre eux n'auraient certainement pas été récompensés s'ils n'avaient bénéficié des conditions offertes par les institutions de recherche américaines.

Longtemps, la Chine n'a ainsi pas figuré parmi les pays les plus performants scientifiquement alors même qu'un nombre appréciable

de citoyens étrangers d'origine chinoise étaient lauréats.

Il n'y a aucune raison pour que l'Afrique ne puisse pas se hisser au niveau atteint par la Chine

Si la Chine a une très longue tradition de découvertes scientifiques, occupe souvent le haut du podium dans les concours internationaux et si certaines filières les plus sélectives de prestigieuses universités américaines accueillent jusqu'à 80 % d'étudiants chinois, elle ne compte à ce jour que cinq prix Nobel en sciences, dont quatre en physique et un en physiologie-médecine, soit presque autant que l'Afrique du Sud. Mais il ne faudra sans doute plus très longtemps pour qu'elle rattrape son retard. Aujourd'hui que ce pays est devenu une puissance économique, sa production scientifique (le nombre de publications et d'articles les plus cités) est plus élevée que celle des États-Unis.

Il n'y a absolument aucune fatalité sur la voie du développement scientifique et technologique. Il n'y a aucune raison pour que l'Afrique ne puisse pas se hisser au niveau atteint par la Chine. Nous devons pour cela et comme Pékin, bâtir des économies puissantes, éduquer nos peuples, lutter contre les vieilles croyances et les superstitions et, surtout, promouvoir sans complexe l'esprit et la recherche scientifiques comme part intégrante de notre histoire et de notre culture.

Par Gado Alzouma
Professeur nigérien en socio-anthropologie

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

BÉCHIR BEN YAHMED

« J'assume », un autoportrait à l'encre verte

Les Mémoires du fondateur de « Jeune Afrique » sortent le 3 novembre aux Éditions du Rocher. Une foisonnante épopée qui vit coïncider la vie d'un homme, la réussite d'une entreprise et l'émergence d'un continent.

Six mois jour pour jour après sa disparition le 3 mai 2021 à Paris, Béchir Ben Yahmed nous livre à titre posthume ses Mémoires, tant attendus et longtemps espérés par tous ceux que la personnalité et le parcours exceptionnels du fondateur de *Jeune Afrique* fascinent, passionnent et intriguent à la fois. Le « making of » de cette foisonnante traversée du siècle qui vit, dans un singulier alignement de planètes, coïncider la vie d'un homme, la réussite d'une entreprise et l'émergence d'un continent, aura duré une décennie entière.

Au départ réticent (« Ce qui est intéressant ce n'est pas ma personne, c'est *Jeune Afrique* »), puis convaincu par quelques proches, parmi lesquels Jean-Louis Gouraud et Renaud de Rochebrune, de la nécessité historique et pédagogique de l'exercice, BBY se prêta tout d'abord au jeu du livre-interview. Un tandem constitué par Philippe Gaillard (aujourd'hui décédé) et le journaliste marocain Hamid Barrada, et, plus tard, son beau-fils Ziad Limam (directeur d'*Afrique Magazine*), menèrent ces entretiens entre 2010 et 2016, avant que Béchir Ben Yahmed ne reprenne directement la main.

Conversations et archives personnelles

Dans ce travail, qui consistait à la fois à compléter ces conversations inachevées tout en les enrichissant avec la masse considérable de ses archives personnelles, BBY fut assisté par un jeune historien, l'universitaire François Robinet, puis par l'une de ses proches collaboratrices, elle-même écrivaine et journaliste à *Jeune Afrique*, Joséphine Dedet.

Danielle, son épouse, se chargea du cahier photos. Le manuscrit venait à peine d'être remis aux Éditions du Rocher, dont le patron, Bruno Nougayrède, avait manifesté un vif intérêt pour le projet, que la pandémie de Covid-19 frappa de plein fouet Béchir Ben Yahmed,



emporté à l'aube de ses 94 ans. Restait à décider du titre. L'auteur lui-même hésitait entre « À l'encre verte », littéraire certes, mais réservé aux initiés (BBY n'a jamais cessé d'écrire avec une encre de cette couleur) et « J'assume », plus provocateur.

C'est finalement ce dernier titre qui a été choisi. Un « J'assume » qui n'est ni une posture ni un moyen de clore le débat ou de se débarrasser d'une polémique, mais un « J'assume » de responsabilité. Cet Africain dans le siècle que fut Béchir Ben Yahmed, « grand témoin et haute conscience de l'ère post-coloniale » selon Emmanuel Macron, qui a rendu hommage à sa « lucidité clinique » et à sa « fraternité d'âme », raconte et se raconte dans ces passionnants Mémoires. En français courant, « J'assume » signifie « circulez, il n'y a rien à voir ». C'est ici tout le contraire : lisez, il y a tant à apprendre.

JA

Le Démocrate
Votre hebdomadaire de tous les mardis

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des nations

Recrutement d'une structure locale (ONG) pour assurer l'appui conseil/accompagnement et la Formation continue des Comité Féminins de Gestion (CFG) des Plateformes multifonctionnelles pour l'autonomisation des femmes-Projet PTFM Coyah-Forécariah

Dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Coyah- Forécariah, le PNUD a reçu un financement de la Banque africaine de développement pour réaliser la sous composante relative à l'autonomisation des femmes à travers la mise en place des « Plateformes multifonctionnelles (PTFM) pour le développement des activités économiques dans les Préfectures de Coyah et Forécariah ». Cette sous composante matérialise la volonté des partenaires techniques et financiers (PTF) d'intégrer les questions du genre et d'autonomisation des femmes dans les projets d'infrastructures routières.

- Le projet, démarré depuis 2018, a appuyé l'installation de huit (8) unités de transformation des produits agricoles dénommées plateformes multifonctionnelles au sein desquelles les femmes seront formées et organisées pour améliorer leur capacité de:
- Mobilisation et de gestion des recettes par la réalisation des activités économiques, la production des agricoles et maraichers,
- Protection de l'environnement par la mise en place des pépinières, la confection des foyers améliorés et sensibilisation,
- Alphabétisation par l'organisation des séances d'apprentissage?
- Participation à la lutte et à la prévention des épidémies par la réalisation des séances de sensibilisation

Pour pérenniser les acquis, il est envisagé de faire poursuivre les activités d'appui-conseil/ accompagnement par une ONG locale sur une durée de 4 mois à l'effet d'endogénéité les compétences de gestion des femmes dans les 8 communautés concernées de Coyah et Forécariah.

Ce présent appel à proposition a pour principal objectif de recruter une Organisation locale (ONG) pour assurer l'appui conseil/accompagnement et la Formation continue des Comité Féminins de Gestion (CFG) des Plateformes multifonctionnelles installée pour l'autonomisation des femmes dans les communautés de l'axe routier Coyah-Farmoriah (Forécariah). **VOIR TDR JOINT DANS LE DAO.**

MODALITES DE SOUMISSION :

Les cabinets intéressés sont priés de déposer leur proposition (Offre technique & financière) :

Par courriel à l'adresse : offres.gn@undp.org, ayant comme objet :

« RFP/133703/PNUD/GN/2021 Recrutement d'une structure locale (ONG) pour assurer l'appui conseil/accompagnement et la Formation continue des Comité Féminins de Gestion (CFG) Projet PRFM pour l'autonomisation des femmes Coyah-Forécariah »

Les propositions doivent être adressées à :

**Mr Boureima Younoussa, Représentant Résident Adjoint du PNUD en Guinée
 Maison Commune des Nations Unies, Commune de Matam Coléah, Corniche Sud,
 Rue M002**

La date limite du dépôt électronique des propositions est fixée : **Le mercredi 10 novembre 2021 à 00 heure, temps universel.**

Il est important de noter que :

- Chaque envoi ne doit pas dépasser 5MB ;
- La soumission en version physique sous pli fermé n'est pas acceptée
- Toute offre reçue hors délai ou envoyée en dehors de l'adresse électronique : offres.gn@undp.org ne sera pas prise en considération ;
- Ne sont appelées à candidater que les cabinets/structures (nationales ou internationales habilitées à travailler en Guinée)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions à l'adresse suivante : aliou.mamadou.diallo@undp.org avec copie à mamadou.ditinn.diallo@undp.org ; et procurement.team.gn@undp.org

Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu'une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires intéressés sont priés de consulter la version intégrale du DAO à travers le lien :

Procurement notice : https://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=85075; ou la retirer au siège du PNUD à Coleah (Unité Procurement).

Durée maximale prévue du contrat :

La durée globale de la mission est de 120 jours calendaire (voir détails dans les TDRs).

Le PNUD attend avec intérêt votre soumission et vous remercie d'avance de l'attention que vous portez aux opportunités commerciales qu'il propose.

Les candidatures de structures-cabinets qui intègrent la promotion du genre dans leurs activités sont très encouragées

« Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.
 Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.

En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org»

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

Jouons responsable